

BELGIAN HISTORIC VEHICLE ASSOCIATION ASBL

DEMANDE ONE EVENT RALLY PASS (Pre Payment)

Suite au chapitre 2 'Conditions de participation' des Prescriptions régissant l'organisation des épreuves historiques de régularité (PROEHR), chaque pilote et copilote doit être titulaire d'un titre de participation 'RALLY PASS'. Ce RALLY PASS inclut une assurance 'RC Risques Sportifs automoteurs - Collectif Droit Commun' souscrit par la BEHVA pour tous les pilotes et copilotes auprès de la compagnie d'assurance AXA S.A. - police n° 010.730.151.190.

Objet : Le présent Rally Pass a pour objet de garantir le paiement des indemnités en cas d'accidents corporels pouvant survenir aux assurés (pilote et copilote) lors de leur participation à des rallyes de régularité et/ou rallyes d'orientation, organisés par un club membre de la BEHVA et sous l'égide de la BEHVA.

Complétez le formulaire. Renvoyez-le dûment signé à l'attention de l'organisateur du rallye

Le RALLY PASS - ONE EVENT PASS est valable pour l'épreuve suivante :

Organisée par :

(remplir en majuscules svp)

Mr Mme Melle

Nom : _____
(Nom de jeune fille s'il s'agit d'une femme mariée)

Prénom : _____

Adresse : _____ n° : _____ boîte : _____

Code postal : _____ Localité : _____

GSM : _____ Tél. : _____ Fax : _____

E-mail : _____

Date de naissance : ____/____/____ Lieu de naissance : _____

Nationalité : BE LU FR NL D GB Autre _____

Membre d'un club affilié à la BEHVA: Oui Non

Si oui, quel club : _____

Conditions de paiement :

Pilote / Copilote :15,00€/personne

Date et signature pour accord : ____/____/20____